

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Bilan de la section des CATAGNOLLES
Année 2020

Séance du 27 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept février, à neuf heures douze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le dix-neuf février deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22 Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 6 Amélie COCHET (pouvoir à Mme Karine LIEVIN), Humbert CRETIER (pouvoir à Georges BERMOND), Jacques FUMEX (pouvoir à Jacques DRHOVIN), Alexandre LALLEMENT (pouvoir à Joël BERGEOT), Jessie MARIN (pouvoir à Philippe EMIN), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à Claire BILLON-BERTHET)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 Stéphane LYAUDET

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Claire BILLON-BERTHET

Soit : 22 présents.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de décider de l'utilisation du produit de la section des CATAGNOLLES pour l'exercice 2021. Il communique le bilan financier de la section pour l'exercice 2020 ci-dessous :

RECETTES	
- Vente de bois	3 997,20 €
- FCTVA	1 232,45 €
- <i>Albotoit 7 513,11 € x 16,404 % = 1 232,45</i>	
TOTAL des recettes	5 229,65 €

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20210227-DE-2021-025-DE
Date de télétransmission : 09/03/2021
Date de réception préfecture : 09/03/2021

DEPENSES

- Impôts 2020 (Taxes foncières)	27,00 €
- Frais de garderie ONF	75,00 €
- Contribution à l'hectare	185,66 €
- Travaux de maintenance (ONF)	1 413,75 €
- 5 % des ventes de bois au CCAS	199,86 €
TOTAL des dépenses	1 901,27 €

Bilan 2020 : 5 229,65 € – 1 901,27 € = 3 328,38 €

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2019 soit 4 100,89 €, le solde de l'exercice 2020 s'arrête à un excédent de 7 429,27 €.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le bilan financier de la section pour l'exercice 2020 ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN.



Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20210227-DE-2021-025-DE
Date de télétransmission : 09/03/2021
Date de réception préfecture : 09/03/2021